

**Pour Réduire le Tabagisme**

Financé par Michael R. Bloomberg par l'intermédiaire de sa fondation, Bloomberg Philanthropies
et gérée par
Vital Strategies et Campaign for Tobacco-Free Kids

**APPEL A PROPOSITIONS
35ème Ronde**

Une initiative mondiale visant à réduire le tabagisme dans les pays à revenu faible et intermédiaire a été lancée en 2006 grâce à des fonds de Michael R. Bloomberg. Un programme de subventions attribuées par voie de concours est un élément important de l'Initiative. Le programme de subventions appuie des projets visant à élaborer et à mettre en œuvre des interventions de lutte contre le tabagisme fondées sur des données probantes à fort impact.

Le programme de subventions est géré par Vital Strategies et Campaign for Tobacco-Free Kids.

Au cours des trente-quatre premières rondes du programme de subventions, 852 subventions ont été accordées dans 65 pays.

Quels sont les pays éligibles?

Bien que les candidatures de tous les pays à revenu faible ou intermédiaire ([selon la catégorie de la Banque mondiale](#)) soient les bienvenues, l'Initiative accorde la priorité aux pays comptant le plus grand nombre de consommateurs de tabac. Il s'agit du Bangladesh, du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, du Pakistan, des Philippines, de l'Ukraine et du Vietnam.

Deux cycles de subventions sont attribués chaque année, un cycle de subventions ouvertes (Open Grant Round (OGR)) et un cycle de subventions stratégiques (Strategic Grant Round (SGR)).

Cycle de subventions ouvertes (OGR) – Un cycle de subventions compétitif international, ouvert aux candidats de tout pays à revenu faible ou intermédiaire.

Cycle de subventions stratégiques (SGR) – Ce cycle n'est ouvert qu'aux candidats des dix pays prioritaires énumérés ci-dessus.

Qui peut faire une demande de subvention?

Les organisations gouvernementales et non gouvernementales basées dans les pays éligibles peuvent demander des subventions.

1) Les organisations gouvernementales comprennent, sans s'y limiter, les ministères nationaux, les autorités étatiques et provinciales, les autorités municipales et les bureaux affiliés.

2) Les organisations non gouvernementales (ONG) ayant une expérience pertinente en matière de plaidoyer visant à modifier ou à mettre en œuvre des politiques, y compris, mais sans s'y limiter, les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement (par exemple les universités) et les institutions politiques indépendantes (« think tanks »).

3) Les demandeurs doivent être des entités juridiques enregistrées reconnues capables de conclure des accords contractuels, de recevoir des fonds étrangers pour les activités proposées et d'assumer des obligations juridiques et financières.

4) Les ONG candidates ne peuvent pas bénéficier d'un soutien financier d'un fabricant de produits du tabac ou de la société mère, de la filiale ou d'une société affiliée d'un fabricant de produits du tabac, y compris PMI IMPACT et la Fondation pour un Monde Sans Fumée.

Le programme de subventions ne finance pas des individus.

Quels types de projets seront financés?

Les propositions doivent être axées sur la réalisation d'un changement de politique qui entraînera une réduction substantielle de l'usage du tabac.

La priorité sera accordée aux projets qui mènent à des améliorations durables des lois, des règlements et des politiques de lutte contre le tabagisme à l'échelle nationale ou infranationale (par exemple, les provinces, les États et les villes), y compris (mais sans s'y limiter):

- Mesures fiscales et de prix, y compris la politique de commerce illicite en matière de fiscalité.
- Interdictions de publicité directe et indirecte (y compris la promotion et la sponsorisation).
- Mise en place d'une législation pour des lieux publics et des lieux de travail non-fumeurs.
- Politiques relatives aux étiquettes de mise en garde graphiques sur les produits du tabac.
- La politique de l'Article 5.3 de la Convention-Cadre pour la Lutte Anti-Tabac - CCLAT (qui doit être associée au renforcement des politiques MPOWER).

*Subventions Ingérence de l'Industrie du Tabac : Pour les candidats intéressés à proposer un projet à court terme d'une durée maximale de 6 mois et de 30 000 \$ US, qui se concentre principalement sur l'identification, la dénonciation et la lutte contre les activités de l'industrie du tabac qui sapent les mesures de lutte contre le tabagisme, veuillez envisager de demander une **Subvention Ingérence de l'Industrie du Tabac**. Ces subventions ciblées à court terme sont soutenues par l'Initiative Bloomberg dans le cadre d'un programme de subventions distinct.*

Pour plus de renseignements sur les Subventions Ingérence de l'Industrie du Tabac, veuillez consulter: <https://exposetobacco.org/work-funded-by-stop/> ou envoyer un courriel à grants@exposetobacco.org. Pour les candidats qui souhaitent inclure la lutte contre l'ingérence de l'industrie du tabac dans un projet à plus long terme axé sur les politiques, veuillez postuler aux cycles stratégiques et ouverts de l'Initiative mondiale pour la réduction de la lutte antitabac au www.tobaccocontrolgrants.org selon les instructions ci-dessus.

Subventions pour l'abandon du tabac: Pour les candidats intéressés à proposer un projet à plus long terme, jusqu'à 24 mois et 400 000 \$ US, axé sur l'abandon du tabac, en mettant l'accent sur de brefs conseils sur l'abandon du tabac, les lignes d'aide nationales à l'abandon du tabac et/ou le sevrage tabagique, veuillez envisager de demander une subvention pour l'abandon du tabac. Ces subventions sont soutenues par l'Initiative Bloomberg dans le cadre

d'un programme de subventions distinct. Pour les candidats qui souhaitent inclure un travail de sevrage tabagique à plus petite échelle, veuillez envisager de postuler aux Cycles Stratégiques et Ouverts de l'Initiative Bloomberg pour Réduire l'Usage du Tabac à www.tobaccocontrolgrants.org selon les instructions ci-dessus. Pour plus d'informations sur l'abandon du tabac, veuillez consulter <https://www.tobaccocontrolgrants.org/cessation> ou envoyer un courriel à tobaccocontrolgrants@vitalstrategies.org.

Quels types de projets ne seront PAS financés?

Le programme de subventions ne finance pas les programmes d'éducation (scolaires ou autres), ni les programmes agricoles ou de substitution des cultures.

Le programme de subventions ne finance pas la recherche fondamentale, les études universitaires, les enquêtes de prévalence ou les services d'abandon du tabac. Cependant, nous envisagerons de financer la recherche qui appuie directement la mise en œuvre des politiques.

Des enquêtes systématiques sur la prévalence chez les adultes sont menées séparément avec le soutien de l'Initiative Bloomberg et ne sont pas financées par le programme de subventions.

Les projets doivent combler une lacune stratégique dans la lutte antitabac à l'échelle nationale et éviter le dédoublement des travaux déjà réalisés ([veuillez consulter les projets financés antérieurement](#)).

Quel est le montant du financement qu'un projet peut recevoir?

Les propositions peuvent être soumises pour des subventions allant de 50 000 à 250 000 \$ US par an. Les propositions de projets d'une durée de six à vingt-quatre mois seront examinées.

Les niveaux de financement doivent être compatibles avec la portée et la capacité de votre organisation. Le caractère raisonnable des coûts est un facteur à prendre en compte dans l'examen des propositions.

Soumettre vos idées pour un projet

Les candidats doivent d'abord soumettre une courte "Idée de Projet" à l'aide du système en ligne à l'adresse suivante: www.tobaccocontrolgrants.org.

Les candidats peuvent soumettre plus d'une Idée de Projet; toutefois, les propositions en double seront jugées inadmissibles.

La date limite de soumission des Idées de Projet est fixée au **Jeudi 22 Février 2024** à 12h00, heure normale de l'Est (GMT -5 heures) (pour connaître l'heure dans votre pays, veuillez consulter www.timeanddate.com).

Les candidatures ne seront acceptées qu'en anglais.

Comment les idées de projet seront-elles sélectionnées pour avancer?

Les Idées de Projets seront examinées par un groupe de travail conjoint de Vital Strategies et Campaign for Tobacco-Free Kids.

Vital Strategies gère des subventions destinées à renforcer les efforts du gouvernement et des ONG pour lutter contre le tabagisme. Campaign for Tobacco-Free Kids gère des subventions visant à développer et à mettre en œuvre des campagnes de plaidoyer stratégiques, là où cela est politiquement viable.

Les Idées de Projet seront notées en fonction de leur potentiel de réduction du tabagisme (20%); l'impact sur la population (20%); la volonté politique d'appuyer l'objectif stratégique proposé (20%); conception de projets (20 %); capacité organisationnelle démontrée d'avoir une incidence sur le domaine d'action pertinent (10%); et la collaboration et le partenariat multisectoriels (10%).

Dans l'ensemble, une attention particulière sera accordée aux Idées de Projets qui comblent une lacune stratégique dans la lutte antitabac identifiée au sein des pays et des régions et qui montrent des partenariats efficaces. Les lacunes pourraient inclure (sans s'y limiter) la fiscalité, la politique de l'article 5.3 de la CCLAT (cela doit être associé au renforcement des politiques MPOWER), les avertissements sanitaires graphiques et les initiatives non-fumeurs.

Les candidats seront informés au plus tard le 5 avril 2024 si leur idée de projet est sélectionnée pour progresser à la proposition complète. Les propositions complètes soumises sans invitation directe ne seront pas prises en considération.

Comment les propositions complètes sont-elles évaluées?

Les propositions complètes seront examinées par le personnel du programme de subventions de Vital Strategies et de Campaign for Tobacco-Free Kids. Des experts internationaux sélectionnés en matière de lutte contre le tabagisme peuvent également être invités à examiner les propositions à la discrétion du personnel du programme de subventions.

Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants:

- A. Potentiel de réduction du tabagisme dans les pays ayant mis en œuvre la ou les politique(s) MPOWER (15%)
- B. Impact sur la population (potentiel de vies sauvées) (15%)
- C. Volonté politique d'appuyer l'objectif politique proposé (15%)
- D. Conception de projet (15%)
- E. Capacité organisationnelle démontrée pour avoir un impact sur le domaine d'action pertinent (10%)
- F. Collaboration et partenariat multisectoriels (10%)
- G. Budget (10%)
- H. Plan d'évaluation (10%)